



le DIF formation individuel ou collectif

Par **pat45**, le **19/03/2012** à **06:14**

Bonjour,

1 j'aimerais savoir si quand on souhaite faire une formation avec les heures dif est ce que mon entreprise peut m'imposer une liste de formation dans mon secteur de travail.
2 j'ai demande une formation en langue qui m'a ete refuse car mon entreprise compte dispenser cette formation collectif dans l'entreprise chose qui a ete fait dejas que je n'ai pas pu suivre car une semaine sur deux ces cours ont lieu sur pendant mes heures de travail.J'aimerais savoir suis je oblige de suivre une formation collectif avec mes heures de dif dans cette entreprise comment faire pour que je puisse suivre formation individuel non collectif avec mes heures merci.

Par **P.M.**, le **19/03/2012** à **11:48**

Bonjour,

Vous pouvez choisir la formation qui vous convient et le DIF ne peut pas servir à se substituer à une formation financée par l'employeur dans le cadre de ses autres obligations...

Je vous propose [ce dossier](#)...